

Préfecture de : _____

DEMANDE

- D'AUTORISATION D'ACQUISITION ET DE DÉTENTION D'ARMES ET DE MUNITIONS
 DE RENOUELEMENT D'AUTORISATION DE DÉTENTION

(Application de l'article 23-1 du décret du 6 mai 1995)

IMPORTANT : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'État compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture désignée ci-dessus (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978 - article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

État civil

Nom (1) : _____

Épouse (facultatif) : _____

Prénoms : _____

Né(e) le :

Jour	Mois	Année

À : _____ Code pays ou département :

--	--	--

Domicile : _____
Numéro, nature et nom de la voie

_____ Code postal - Ville ou commune

Profession : _____

Matériel sollicité

Armes :	Cat.	§	Calibre	Nature (2)	Munitions :	Nombre	Cat.	Calibre

Cession entre particuliers

Nom et prénom du cédant : _____

Autorisation délivrée le :

Jour	Mois	Année

 Sous le numéro : _____

Par : _____

Pour une arme de :

Cat.	Calibre	Marque	Numéro	Nature (2)

Motif

- Défense Sport Autre motif

Nota : La personne, sollicitant une autorisation pour une deuxième arme de défense, précise :

L'adresse du local professionnel ou de la résidence secondaire : _____

Le soussigné déclare sur l'honneur *(rayer les mentions inutiles)* :

- N'avoir jamais été en traitement dans un hôpital psychiatrique.
- Avoir été en traitement dans un hôpital psychiatrique (ci-joint, certificat médical prévu par l'article 18 du décret-loi du 18 avril 1939).
- Ne détenir aucune arme ou munition.
- Détenir les armes et (ou) munitions figurant au dos du document.

(1) Nom de jeune fille (s'il y a lieu).

(2) C (carabine), F (fusil), R (revolver), P (pistolet).

ARMES				
Catégorie	§	Calibre	Marque	Numéro

AUTORISATIONS		
Délivrée par	Date	Numéro

MUNITIONS		
Nombre	Catégorie	Calibre (long ou court)

Je soussigné (nom et prénoms) : _____

Certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent imprimé.

A _____, le _____
Signature :

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

- Pièces présentées :
- Passeport
 - Carte nationale d'identité
 - Carte résident ordinaire
 - Carte résident privilégié
 - Carte de séjour ressortissant C.E.E.
 - Étrangers autres documents (les préciser)

N° : _____
 Délivrée le : / /
 Jour Mois Année
 Par : _____

- S'il y a lieu :
- Carte d'affiliation à la Fédération française de tir (F.F.T.) ou de ball-trap (F.F.B.T.)
 - Preuve de la sélection en vue de concours de tirs internationaux
 - Autorisation de détention d'arme

- Pièces jointes :
- Pièce justificative du domicile personnel
 - Fiche individuelle d'état civil et de nationalité française

- S'il y a lieu :
- Avis favorable de la Fédération française de tir (F.F.T.) ou de ball-trap (F.F.B.T.)
 - Certificat médical
 - Pièce justificative du local professionnel ou de la résidence secondaire

- Vu le _____
- Photocopie carnet de tir
 - Facture du coffre ou attestation sur l'honneur + photo*

Signature et cachet :

- Par (1) :
- Le commissaire de police.
 - Le commandant de la brigade de gendarmerie.

(1) Rayer les mentions inutiles.

Le _____ Signature et cachet :

Le _____ Signature et cachet :

ANNEXE
À LA DEMANDE D'AUTORISATION OU DE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION

I - Arme de poing

Type (1) : _____ Marque : _____
Modèle : _____ N° matricule : _____
Calibre : _____ Percussion centrale Percussion annulaire
 Canon lisse Canon rayé
Longueur de l'arme : ≤ 28 cm > 28 cm
 Arme automatique
 Semi-automatique À répétition À un coup
Catégorie : _____ Paragraphe : _____

II - Arme d'épaule

Type (2) : _____ Marque : _____
Modèle : _____ N° matricule : _____
Calibre : _____ Percussion centrale Percussion annulaire
Nombre de canons : _____ Canon lisse Canon rayé
Longueur canon : ≤ 45 cm > 45 cm et ≤ 60 cm > 60 cm
Longueur de l'arme : ≤ 80 cm > 80 cm
Système d'alimentation :
 Automatique
 Semi-automatique > 3 coups (y compris la chambre)
 ≤ 3 coups (y compris la chambre)
 Magasin ou chargeur amovible
 À répétition > 5 coups (rechargement à pompe)
 ≤ 5 coups (rechargement à pompe)
 > 10 coups (chargeur seul)
 ≤ 10 coups (chargeur seul)
 Un coup par canon
Catégorie : _____ Paragraphe : _____

**III - Arme d'épaule ou de poing
semi-automatique ou à répétition**

Ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre (4^e catégorie I, paragraphe 9)